



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

10 février 2015

Nomination à l'Autorité des marchés financiers de Natasha Cazenave en tant qu'adjointe au directeur de la Régulation et des affaires internationales

Jusqu'à présent directrice de la division Régulation de la gestion d'actifs, Natasha Cazenave a été nommée adjointe au directeur de la Régulation et des affaires internationales (DRAI) à compter du 2 février 2015. Elle poursuivra par ailleurs son engagement à l'international au sein de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et du Conseil de stabilité financière.



A compter du 2 février 2014, Natasha CAZENAVE a été nommée adjointe au directeur de la DRAI, Guillaume ELIET, qu'elle épaulera dans l'ensemble de ses missions. Elle poursuivra également ses travaux internationaux au sein du groupe 3 du Conseil de Stabilité Financière sur la finance parallèle, groupe dont elle a récemment été élue co-présidente, et au sein du comité permanent de l'OICV sur la gestion d'actifs qu'elle préside.

Natasha CAZENAVE, 37 ans, est diplômée du Magistère Banque Finance Assurance de l'Université Paris Dauphine. Elle entame sa carrière chez Ernst & Young Corporate Finance dans l'équipe " évaluations et modélisations financières ". Elle passe huit années au sein du cabinet de conseil aux actionnaires minoritaires, Deminor, où elle est en charge des procédures en indemnisation pour des victimes de délits boursiers, et de la promotion de

meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Elle rejoint l'AMF en décembre 2010, en tant que chargée de mission à la DRAI, au sein de la Division régulation de la gestion d'actifs dont elle devient directrice adjointe en novembre 2011, puis directrice en juin 2012. En septembre 2012, Natasha Cazenave est élue présidente du comité permanent de l'OICV sur la gestion d'actifs. Dans ces fonctions, elle a notamment été très engagée dans l'élaboration des mesures d'application de la directive AIFM et dans les négociations qui ont conduit au développement de recommandations internationales en faveur d'une réforme des fonds monétaires.

Franck GUIADER est nommé directeur de la Division régulation de la gestion d'actifs au sein de la DRAI, en remplacement de Natasha Cazenave. Franck Guiader est diplômé du Magistère Banque Finance et d'un Master II de Techniques financières de l'Université Panthéon Assas. Il est aussi diplômé de Neoma Business School (ESC Rouen) et enseigne la réglementation européenne au sein de l'Institut de Haute Finance (Paris I - La Sorbonne). Il a rejoint l'AMF en décembre 2011.

Patrice AGUESSE est nommé directeur de la Division régulation des marchés au sein de la DRAI. Diplômé d'un Magistère d'Economie de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Patrice Aguesse a intégré la Commission des opérations de Bourse en 1995. Au cours des dix dernières années, il a notamment été détaché à la Commission économique et monétaire du Parlement Européen, et au bureau du Trésor à New York afin de suivre la régulation des marchés financiers américains.

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 53 45 60 29 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

📄 Télécharger la photo de Natasha Cazenave

Mots clés

INSTITUTIONNEL

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert
Ophèle, Président de
l'AMF - Présentation
du rapport annuel
2021 de l'AMF - 18
mai 2022

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02